

Royan : l'Agglo mise (encore plus) sur le nautisme

[A LA UNE ROYAN](#)

Publié le 29/04/2019 à 3h50. Mis à jour à 8h49 par **Nathalie Daury-Pain**.



La pratique scolaire, comme ici à Royan, s'inscrit dans une dimension élargie en termes de culture maritime par rapport à l'ancienne version.

ARCHIVES « SUD OUEST »/RONAN CHEREL

PREMIUM

Le nouveau projet nautique du territoire vise à rassembler tous les acteurs et accentuer l'offre touristique.

Avec ses deux estuaires, le Pays royannais est, c'est le moins que l'on puisse dire, un paradis pour « les voileux ». Et depuis vingt-deux ans, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) investit lourdement dans la filière avec aujourd'hui un budget annuel de 550 000 €. « Au départ, il s'agissait de dynamiser la voile scolaire, explique Jean-Pierre Tallieu, le président de la Cara. Cela a commencé par la pratique sur Optimist, puis sur des embarcations de plus en plus grandes. Finalement, cela a débouché sur une pratique sportive structurée. »

Aujourd'hui, les communes ont repris les bases nautiques de Saint-Georges-de-Didonne, Meschers, Les Mathes, Royan, La Tremblade et Saint-Palais-sur-Mer. Avec l'explosion des pratiques liées à la mer comme le paddle, le kayak ou le jet ski, les initiatives privées se sont multipliées, chacune un peu dans son coin, communiquant avec les moyens du bord.

Désirant développer la pratique, la structurer et la remettre au centre du développement touristique, la Cara s'est donné les moyens d'avancer en faisant appel au cabinet nantais Wiinch qui accompagne les collectivités locales dans la stratégie nautique. Adrien Sanquer, son gérant, s'est d'ailleurs adressé à tous les acteurs du nautisme et les élus rassemblés vendredi. Il a symboliquement lancé le projet et la marque « Nautisme Royan Atlantique ».

Un modèle qui s'essouffle

Le diagnostic du consultant fait état d'une « grande qualité de l'équipement, d'investissements importants et de bons professionnels ». Mais, le Pays royannais, « terre de champions » pêche aussi par quelques faiblesses.

« C'est très rare dans une communauté d'agglomération d'avoir un service dédié au nautisme, mais au bout de vingt-deux ans, le modèle est un peu à bout de souffle, constate Adrien Sanquer. Les nouveaux projets manquent et les différents partenaires, Cara, communes et prestataires, n'ont pas une vision partagée d'un projet nautique réellement communautaire. » Le constat démontre également que si les pratiques scolaires et sportives marchent toujours bien, le loisir n'y a pas toujours trouvé sa place.

Le cabinet Wiinch, dans son rapport, a noté « une absence de dimension touristique dans le projet et un manque de valorisation du nautisme dans la destination touristique ». Et de reprendre le fameux élément de langage : « c'est un peu comme si une station de sport d'hiver ne parlait pas de ski ».

Pourtant, vendredi soir, ce sont 19 structures publiques et privées qui sont venues, en trois minutes chrono, présenter leurs offres devant leurs pairs dont certains à vocation totalement touristique. « Je suis bluffé par la diversité de l'offre mais aujourd'hui, l'enjeu est que tout le monde travaille et avance ensemble », reprend Adrien Sanquer.

Quatre dispositifs de soutien

Le nouveau modèle piloté par la Cara vise à « accompagner les prestataires les plus motivés et engagés dans la valorisation du territoire et, au contraire, ne pas accompagner ceux qui ne souhaitent pas “jouer le jeu” du collectif. » Cela a le mérite d’être clair.

En résumé, le nouveau projet prévoit quatre dispositifs de soutien. Outre la « mise en tourisme » du nautisme, l’accent sera mis sur le nautisme éducatif et une culture maritime encore plus poussée en lien avec l’Éducation nationale, la continuité dans la pratique sportive (kayak, char à voile, planche à voile, sauvetage, surf et voile légère) et un appel à projets sur les disciplines de loisir que la Cara choisira ou non d’accompagner.

Symboliquement, une charte a été signée vendredi soir entre l’Agglo, les communes et les prestataires.